

# **Compte-rendu**

## **du Conseil Municipal du jeudi 31 mai 2018**

### **Ordre du jour**

---

- Location logements communaux
- Autorisation de signer la convention de mise à disposition de matériel-Balayeuse de la Communauté de Commune
- Gestion des forêts : choix maîtrise d'œuvre pour les travaux d'investissement
- Organisation du temps scolaire
- Cérémonie de Rossignol
- Trail St-Jacques
- Questions diverses

8 élus sont présents. Josette Braud a donné pouvoir à Fabienne Besse. Philippe Coste est absent.

### **1. Location logements communaux**

---

Suite au départ de Mr Michel Chaumelin, l'appartement communal situé au rez-de-chaussée de l'ancienne école de Séjallières était vacant. Des travaux de rénovation ont été entrepris. Une demande de location est parvenue à la mairie. Monsieur le maire présente donc ce dossier. Le conseil municipal délibère et donne son accord à la location de l'appartement, pour un loyer mensuel de 257,20 €, et une caution correspondant à un mois de loyer.

Paul Braud sollicite également l'accord du conseil municipal pour faire paraître à nouveau une annonce pour louer les logements vacants dans le bâtiment de la mairie.

### **2. Autorisation de signer la convention de mise à disposition de matériel-Balayeuse de la Communauté de Commune**

---

Cette balayeuse est peu utilisée sur la commune car elle nécessite un tracteur. Mais, le cas échéant, il convient de signer cette convention. Le montant fixé par jour d'utilisation est de 100 €.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer cette convention de mise à disposition.

### **3. Gestion des forêts : choix maîtrise d'œuvre pour les travaux d'investissement**

---

Lors de la réunion du 23.05.17, le conseil municipal avait entériné le projet d'aménagement de l'ONF relatif aux forêts sectionnales, pour la création ou la réfection de pistes forestières et la création de places de dépôt.

Un appel d'offres a été lancé pour consulter les bureaux d'études. Deux offres sont parvenues en mairie : l'une du cabinet AB2R situé au Puy-en-Velay, l'autre de l'ONF. Le conseil municipal retient l'offre de l'ONF, basant son choix sur le moins-disant.

Le garde forestier de Cayres est chargé de consulter les entreprises pour la partie du chantier concernant le programme de coupe et d'éclaircissement des parcelles.

### **4. Organisation du temps scolaire**

---

Un conseil d'école s'est tenu le 26 avril 2018. Audrey Gazanion et Fabienne Besse y représentaient la municipalité. Conformément à la décision prise en conseil municipal le 05.04.18 (voir CR Conseil 05.04.18), elles ont voté en faveur d'un retour à un rythme scolaire à 4 jours. Le compte-rendu a été transmis à l'Inspection Académique, où il a été validé.

L'école sera donc organisée sur 4 jours dès la rentrée du mois de septembre.

## **5. Cérémonie de Rossignol**

---

La bataille de Rossignol s'est déroulée le 7 juin 1944. La cérémonie du souvenir aura donc lieu ce jeudi 7 juin à 18 heures au Monument aux morts de Rossignol.

Les employés communaux sont chargés de nettoyer les environs du site.

## **6. Trail St-Jacques**

---

La conférence de presse de présentation du Trail du Saint Jacques a permis de montrer le nombre important de participants attendus pour l'épreuve du samedi 9 juin.

Sur la commune, de nombreux bénévoles ont répondu présents et se sont inscrits pour assurer la sécurité de cet événement. Le prochain rendez-vous est fixé au vendredi 08 juin, à partir de 19h30 dans la cour de la mairie (réception des tee-shirt, mise en place du point de ravitaillement), auquel tous les bénévoles sont invités à participer.

## **7. Questions diverses.**

---

Compteur d'eau : La trésorerie demande au conseil municipal de délibérer afin de fixer le prix de la pose des compteurs d'eau. Les élus décident qu'une facture de 70 € sera établie pour le déplacement ou le remplacement d'un compteur d'eau gelé, par la responsabilité de l'abonné. En cas de travaux sur les installations sur la partie privative, la facture sera établie selon les tarifs des catalogues de fourniture de matériel.

### Divers :

- Les employés communaux sont en train de monter les agrès de l'aire de jeux située dans le bourg.
- Point sur le goudronnage des routes. Paul Braud explique que l'entreprise Chambon avait été retenue pour des questions de respect des délais. Les travaux seront réalisés à la fin du mois de juillet (grave-émulsion puis bi-couche).

Méthanisation : Plusieurs questions sont posées à monsieur le maire. De nombreuses odeurs pestilentielles se sont répandues ces derniers temps. Monsieur le Maire explique des difficultés avec les machines. Des camions de denrées (carottes et drêches de pommes) viennent livrer à l'usine, alors que le maire, dès les premières discussions en conseil municipal, avait assuré qu'aucune denrée alimentaire ne serait intégrée à la production du méthane. Paul Braud explique qu'il s'agit de réguler le taux de sucre dans le digestat produit. Ces denrées, même si elles sont alimentaires, restent destinées aux animaux et non à l'être humain. Les élus pourront-ils consulter les bilans financiers de la SEM, puisque la mairie est actionnaire à 51 % ? Paul Braud présentera les comptes rendus financiers à la clôture de l'exercice et après le conseil d'administration de la SEM.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.